

Décision

Générale

colonial

Décision n° 33-326-1924 passage.

n° 33-326-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 janvier 1924

Numéro JO
n° 326 du 31/01/1924

Date du numéro
31 janvier 1924

TEXTE INTÉGRAL

M. Riusciti, lieutenant de port de 2e classe, dont l'emploi est supprimé, prendra passage avec sa famille, sur S/S » Dumbéa" attendu à Djibouti, vers le 26 janvier.